



Atelier citoyen

Recourir à un atelier citoyen : en préambule



- Les « ateliers citoyens » ont pour ambition d'éclairer la décision publique. Ils sont fondés sur le principe de délibération collective et sont une forme particulière de participation des citoyens.
- Pour que cette forme particulière de participation des citoyens reste légitime, le recours à ces ateliers doit intervenir suffisamment en amont d'une décision, lorsque le choix politique est encore ouvert, pour que l'avis rendu puisse être utilisé.
- Cet avis peut prendre plusieurs formes : une proposition, une prise de position argumentée pour valider des scénarii ou encore la mise en exergue des conditions de mise en œuvre d'une politique publique.
- Ces ateliers permettent d'obtenir un avis collectif et éclairé de citoyens pour répondre à des questions - polémiques, sujets à forts enjeux, recommandations concernant l'évolution des finalités de certaines politiques publiques- que se posent les pouvoirs publics.
- Lors de ces ateliers, l'engagement est pris d'amener les citoyens, par le biais de formations et d'information à caractère pluriel ou contradictoire, à la rédaction d'un avis collectif prenant en compte la totalité des opinions, lesquelles peuvent être différentes (l'avis rend compte de consensus mais aussi de dissensus).

Les grandes étapes du dispositif de l'atelier citoyen

1 TRAVAIL DE LA DEMANDE

- Réunion entre le SGMAP, la CNDP et le commanditaire pour travailler la demande
- Ecriture du cahier des charges par le commanditaire pour saisine du Comité de pilotage
- Constitution du Comité de pilotage

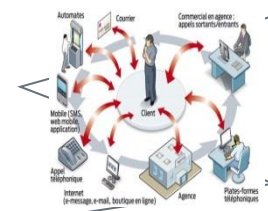


2 CADRAGE DU DISPOSITIF

Comité de pilotage

- **1ère réunion** : travail sur la question, sur l'échantillon de citoyens à recruter, validation de l'organisation du projet
- **2ème réunion** : définition du programme de formation et des intervenants (formateurs et experts).
- **3ème réunion** : validation des recrutements, des intervenants et des supports de formation

3 PREPARATION LOGISTIQUE



- Recrutement : choix des citoyens – prise de contact – qualification des participants – validation
- Prise de contact avec les formateurs et les experts – brief – recueil des supports
- Organisation logistique : salle, hôtel

4 ATELIER

- 1er regroupement en présentiel
- Travail en ligne
- 2ème regroupement en présentiel et remise de l'avis



5 DROIT DE SUITE

- Suivi du retour fait auprès des citoyens de la prise en compte de leur avis

Le déroulement de l'atelier

1 regroupement week end



1 travail en ligne



1 regroupement week-end

Samedi 10h - dimanche 17h

Objectifs : constitution de la dynamique de groupe, premières formations

1. Prise de contact, présentation de l'atelier,
2. Délivrance du mandat par le commanditaire et audition du commanditaire par les citoyens
3. Purge des représentations sur le sujet
4. Séances de formation
5. Debrief sur les points d'attention et les questions posées
6. Besoins des citoyens en formation complémentaire, souhaits d'audition
7. Présentation des séquences en ligne – pédagogie autour de l'outil

Travail en ligne

Objectifs : poursuite des formations

1. Poursuite de la formation via des vidéos en ligne
2. Un travail sur les comptes rendus : consigne de lecture des comptes rendus par chacun, ajout de contenu etc.

Samedi 10h - dimanche 17h

Objectifs : convergence du collectif vers un consensus, rédaction de l'avis

1. Synthèse des formations – partage
2. Débrief avec les intervenants des sessions en lignes
3. Audiance des experts complémentaires
4. Débat de synthèse - rappel des points saillants du débat
5. Travail de rédaction de l'avis en sous-groupe
6. Mise en commun
7. Relecture
8. Validation de l'avis par le groupe